

## **AUTISME : entre évidence et cacophonie**

A peine 15 jours après l'émission de M6 sur les établissements qui maltraitent, le même jour, le 5 février, deux informations qui concernent l'autisme font la une de l'actualité, la première concerne la condamnation, par l'Europe, de la France qui ne progresse pas dans l'éducation des enfants avec autisme et l'autre le lancement, à grand renfort de moyens médiatiques, d'une nouvelle association : SOS autisme en France (une de plus), qui fait également la publicité d'un livre écrit par sa présidente Olivia Cattan à sortir prochainement. Une certitude : certains sont plus doués que d'autres pour se faire connaître des médias, à l'affût de toute nouveauté.

### ***Une évidence pour nous : la condamnation de la France***

Je l'ai rappelé au moment du lancement du plan autisme, il y a moins d'un an : la situation des enfants se dégrade ; pour les familles la situation empire, c'est même plus catastrophique qu'en 1995, où Mme Veil a lancé le premier plan autisme, car il faut le répéter, c'est dans les années 94-96 que la France a commencé à se doter d'une politique gouvernementale.

Malgré quelques efforts au début, les moyens ont toujours manqué et la situation s'est considérablement dégradée en 2009-2010, avec la crise économique et la loi HPST (qui a créé les ARS).

Alors, les constats faits par le Conseil de l'Europe en septembre dernier et rendus publics le 5 février ne sont pas une surprise :

- l'Éducation nationale, censée depuis 2005 scolariser les enfants handicapés, n'a pas pris du tout la mesure des efforts qu'elle devait faire ;
- le plan autisme est insuffisant, les efforts financiers (peu importants) sont de toute façon prévus sur la fin du plan : 2017 (à la veille des élections présidentielles... eh oui) et ne produiront leurs effets (bien au-dessous de ce qu'il faudrait) qu'en 2021 ou 2022 (de l'aveu même de l'ARS Ile-de-France, lors du CTRA du 30 janvier dernier) ;
- et bien sûr la politique de délocalisation des établissements des personnes avec autisme (comme pour le reste de l'économie) vers la Belgique.

Rien que du classique. Mais comme Mme Carlotti nous accusait de mentir il y a un an, il est bon que d'autres rappellent les graves insuffisances de la France. Mise ainsi en accusation par l'Europe, notre ministre a essayé, dans une interview à Metronews, de « vendre » les mérites du 3<sup>e</sup> plan autisme, sans convaincre...

Une bonne nouvelle. Certaines associations, pour qui tout passait par la dénonciation de la psychanalyse, commencent à parler chiffres et à dénoncer les insuffisances quantitatives du plan autisme : deviendraient-elles raisonnables ?

Pour notre association, il faut persévérer et rappeler qu'aucun progrès ne sera possible, en matière d'éducation des enfants avec autisme, d'accompagnement bien traitant des adultes, sans une politique budgétaire à la hauteur des enjeux.

Cette évidence-là, c'est la bonne nouvelle, a reçu ce 5 février le renfort du poids qui vient de l'Europe. Mais malheureusement, si toutes les associations se sont félicitées de la dénonciation de la violation de la charte sociale par la France, il reste encore beaucoup à faire pour qu'elles se comprennent... et qu'elles définissent leurs priorités.

### ***La cacophonie...***

En effet, le même jour, une nouvelle association occupe le devant de la scène et veut « rafler la mise ». Pourtant la concurrence est rude chez ceux qui crient le plus fort : Vaincre l'autisme, le Collectif autisme (qui, dans un communiqué suite aux faits de maltraitance montrés dans l'émission Zone interdite rend responsable la psychanalyse de tous les maux), un autre Collectif (7 janvier) et maintenant cette nouvelle association qui tire à boulets rouges sur à peu près tout : la France, pays de discrimination, Mme Carlotti « qui ne comprend rien » ; les psychanalystes et même Eglantine Eméyé, qui lui a volé la vedette la semaine d'avant, avec un film diffusé sur France 5 « Mon fils, un si long combat (scandale : elle a montré une séance de packing et enfreint un tabou !).

Problème : elle prône la méthode Feuerstein (qui a fait des miracles sur son fils : en un mois, il s'est mis à parler ; évidemment on ne demande qu'à la croire, mais comme d'autres prétendent avoir obtenu le même résultat avec d'autres méthodes...). Or celle-ci ne fait pas partie des méthodes recommandées par la HAS (2012 – voir page 26), au même titre d'ailleurs que les approches psychanalytiques (paragraphe précédent de la recommandation). Aie, aie, aie...

Ne voyez dans mon propos aucune ironie (qui serait mal placée), mais au contraire je réclame un peu d'intelligence et d'indulgence et moins de sectarisme...

Que va faire Mme Carlotti ? Les renvoyer toutes les deux dos à dos, l'une pour avoir osé accepter des séances de packing pour son fils, l'autre pour prôner une méthode non recommandée... Pour moi, c'est l'illustration de ce qui nous attend : une mauvaise utilisation par notre ministre de la recommandation HAS/ANESM sur l'autisme de 2012.

Pitié, arrêtons le massacre et réfléchissons ensemble.

Il y a des ayatollahs de la scolarisation à l'école ordinaire, d'autres qui ne voient que par la méthode ABA exclusive. Parfois ce sont les mêmes, parfois ils changent selon les circonstances...

Oui, il faut scolariser les enfants avec autisme mais bien définir les modalités en tenant compte des particularités de chaque enfant... Par exemple, il faut lever une contradiction : on ne peut à la fois scolariser à l'école ordinaire et appliquer de manière intensive des méthodes qui ne se pratiquent pas à l'école... Donc il faut organiser et planifier et on ne voit nulle part des réflexions vraiment sérieuses sur des accompagnements mixtes : IME/école... ou même (tabou supplémentaire) « hôpital de jour »/école. Seules existent les CLIS et les SESSAD (faits pour aller ensemble), mais en nombre très insuffisant. Ce dernier dispositif est difficile à monter, les deux administrations (rectorat et ARS) communiquent entre elles très difficilement et parfois en faisant des coups bas

Il faut sortir de cette logique folle où le dernier qui parle a raison, où celui qui crie le plus fort est écouté alors que les personnes responsables et cohérentes sont dévalorisées. La médiatisation de l'autisme a, à mon sens, beaucoup plus d'inconvénients que d'avantages.

Je fais un rêve : retrouver un peu de sérénité et convaincre les pouvoirs publics de faire un vrai plan autisme, comme il y a eu un plan Alzheimer ou un plan cancer.

**Marcel HERAULT**  
**Sésame Autisme Gestion et Perspectives**  
**7 février 2014**